

Compte-rendu Sous-commission CVEC Initiatives Etudiantes :

Lundi 18 décembre 2023

Personnes présentes :

- CASTRO Idoli, Vice-présidente en charge de la Culture et de la Vie étudiante
- ARNOULD Théotime, Vice-Président étudiant au CAC pour Gaélis
- LOBRY Cathy, Directrice DVEC et DGA
- PICCINALI Alice, élue étudiante CFVU pour Gaélis
- DI-PIAZZA Lorenzo, élu étudiant CA pour Gaélis
- COUDURIER-CURVEUR Amélie, responsable Service de la Vie Etudiante
- SOLLI Pascal, responsable Service Culturel
- WONG BETANCOURT Kevin, représentant association Le 3^{ème} Lieu
- COLAS Zoé, représentante de l'association BDE ELYPSY
- MICHEL Léa, référente Vie Etudiante
- SENIGOUT Emmanuel, référent Vie Etudiante

Personnes excusées :

- GONZALES Cathy, chef de service Culture et Relations Internationales CROUS
- COSTE Alexandra, Métropole de Lyon
- GUFFOND Sylvie et TOUZAN Sophie, MGEN
- SUMIEN Nicolas, référent Vie Etudiante

Ordre du jour :

L'ordre du jour de cette commission est le suivant :

- Présentation des dossiers de demande de subventions pour les projets suivants :
 - Championnat de plaidoirie (Agone)
 - Fonctionnement et trousse de secours (Elypsy)
 - Club Lecture (Elypsy)
 - Frais de fonctionnement (BDE HIGEA)
 - Projet MUN (BDE Sciences Po Droit Lyon2)
 - Revue IKKONS (Kinoks)
 - Week-end de formation sur l'ESR (GAELIS)
- Approbation des Kits de Démarrage
 - Lumos / Atypsy / Master2, Droit des Transports, Assurances, Douanes
- Questions diverses
 - Approbation "Forfait remboursement des frais marché d'hiver"

I - Projets étudiants

1. Championnat de plaidoirie (Agône)

Nature du projet : Le championnat de plaidoirie de la FFDE est une compétition nationale qui s'adressent aux associations membres du réseau FFDE qui souhaitent y participer. Il s'agit d'un exercice oratoire très complet, exigeant et technique, combinant à la fois prestation d'éloquence et traitement audacieux du sujet traité.

Subvention demandée : 1856,01 €

Avis : Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1857 €, versement en 2 fois : 1500 € puis 357 €. L'association s'engage à transmettre son bilan moral et financier (accompagné des justificatifs). 0€ supplémentaires sont pris en compte par le service reprographie de l'Université.

2. Fonctionnement et trousse de secours (ELYPSY)

Nature du projet : Ces frais de fonctionnement (banque et assurance) comprennent également des achats de petit matériel (papeterie, produits d'entretien...) ainsi qu'une trousse de secours complète pour les évènementiels du BDE.

Subvention demandée : 796,65 €

Avis : Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 797 €, versement en 1 fois. L'association s'engage à transmettre son bilan moral et financier (accompagné des justificatifs).

3. Club lecture (ELYPSY)

Nature du projet : Ce projet de Club de lecture de déroulera sur 5 sessions durant l'année. Pour chaque session 20 livres seront offerts. Ce projet permettra aux étudiant·es de développer leur appétence pour la lecture tout en leur permettant de partager leurs qualités artistiques avec d'autres étudiant·es.

Subvention demandée : 853,27 €

Avis : Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 854 €, versement en 2 fois : 700 € puis 154 €. L'association s'engage à transmettre son bilan moral et financier (accompagné des justificatifs).

4. Frais de fonctionnement (BDE HIGEA)

Nature du projet : Production d'un court-métrage étudiant

Subvention demandée : 157,9 €

Avis : Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 158 €, versement en 1 fois. L'association s'engage à transmettre son bilan moral et financier (accompagné des justificatifs).

5. Projet MUN (BDE Sciences Po et Droit Lyon2)

Nature du projet : Projet d'organiser une conférence de simulation des Nations Unies (MUN) avec comme thématique : « Course à l'influence et à la puissance : comment parvenir à un équilibre mondial dans un monde confronté de plus en plus à des situations de crise ? »

Subvention demandée : 1 000,00 €

Avis : Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 1000 €, versement en 1 fois. L'association s'engage à transmettre son bilan moral et financier (accompagné des justificatifs). 150€ supplémentaires sont pris en compte par le service reprographie de l'Université.

6. Revue IKKONS (KINOKS)

Nature du projet : Edition de la Revue Ikkons et organisation de soirées autour de la revue.

Subvention demandée : 749,10 €

Avis : Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 750 €. L'association s'engage à transmettre son bilan moral et financier (accompagné des justificatifs). 3400€ supplémentaires sont pris en compte par le service reprographie de l'Université.

7. Week-end de formation sur l'ESR (GAELIS)

Nature du projet : Le week-end de formation a pour objectif de former les étudiant.e.s, les associations et les élu.e.s ou futur élu.e.s au sujet de la représentation étudiante et les enjeux de l'enseignement supérieur et la recherche.

Subvention demandée : 400 €

Avis : Avis favorable, ce projet est soutenu à hauteur de 400 €, versement en 1 fois. L'association s'engage à transmettre son bilan moral et financier (accompagné des justificatifs).

II – Kit de démarrage associatif

- **Kit de démarrage de l'association LUMOS**

Nature du projet : Création association de l'UFR LESLA

Subvention demandée : 350 €

Avis : favorable.

- **Kit de démarrage de l'association ATYPSY**

Nature du projet : association BDE du Master PEF (Institut de Psychologie)

Subvention demandée : 350 €

Avis : favorable.

- **Kit de démarrage de l'association Master2, Droit des Transports, Assurances, Douanes**

Nature du projet : association de l'UFR Droit

Subvention demandée : 350 €

Avis : favorable.

III – Questions diverses

- Approbation « Forfait remboursement des frais marché d'hiver du 5 décembre 2023 »

Subvention demandée : 50 € pour chaque association participante :

Look up, BDE Sciences Cognitives, Elypsy, Apsaly, Kinoks, BDE MIASHS, Univert Lumière, Agône et Troisième Lieu.

Avis : Forfait maximal de 50 € pour chaque association participante en fonction des dépenses engagées par celles-ci lors de l'organisation du marché d'hiver du 4 au 8 décembre.

- Théotime ARNOULD, Vice-Président étudiant au CAC pour Gaélis, souhaiterait que la commission puisse avoir des retours sur les bilans des projets votés dépassant le seuil de 1000€ de subventions attribuées. Le pôle initiatives étudiantes propose donc de transmettre les bilans moraux et financiers aux membres de la commission par liens

numériques lors de chaque convocation (comme pour demandes) et présentera très succinctement en commission une synthèse des bilans obtenus.

- Théotime ARNOULD, Vice-Président étudiant au CAC pour Gaélis, souhaiterait également échanger sur les critères d'attribution du fond CVEC pour certains projets étudiant.es, notamment ceux dont l'attribution d'une subvention permet par la suite des possibilités d'autofinancement. Le pôle initiatives étudiantes inscrira donc ce point d'échange à l'ordre du jour de la commission de janvier en précisant que la mise en place d'un groupe de travail serait nécessaire pour modifier *la Charte de la Sous-Commission Initiatives Etudiantes pour la mobilisation des fonds dans le cadre de la Contribution à la Vie Étudiante et du Campus (CVEC)*.

Dates des prochaines sous-commissions :

- Mardi 30 janvier de 14h à 17h (PDA)
- Mardi 20 février de 14h à 17h (BDR)
- Mardi 26 mars de 14h à 17h (PDA)
- Mardi 30 avril de 14h à 17h (BDR)
- Mardi 28 mai de 14h à 17h (PDA)
- Mardi 25 juin de 14h à 17 (BDR)